

Compte rendu de la réunion du 19 mai 2022

Groupe de travail ETP Santé mentale

En lien avec la fiche action n°2 du Projet Territorial de Santé Mentale du Val d'Oise

Participants présents : Christophe LAMISSE (Chef de pôle psychiatrie CH Argenteuil), Elisabeth BRITO BORGES (Cadre de santé des structures extrahospitalières CH Carnelle Portes de l'Oise), Pierre Antoine GILLOUIN (Psychologue CH Argenteuil), Adeline ATTJETALLAH (Coordinatrice CLSM Val Parisis), Chabha IDIR (Coordinatrice CLSM Argenteuil), Tiphaine VITEAU (Coordinatrice CLSM Communauté de communes Haut Val d'Oise), Caroline TOSI (Coordinatrice adjointe CoordETP95), Céline DEVULDER (étudiante stagiaire chez CoordETP95).

Absents excusés : Carole DUPUY (Clinique La nouvelle Héloïse), Sandrine DURANTON (Présidente du Conseil de l'Ordre des Médecins), Geneviève GAGNEUX (Coordinatrice CLSM Agglomération Cergy Pontoise), Claude GERNEZ (Psychiatre – praticien de ville), Anne ROZENCWAJG (Psychiatre infanto juvénile CH Gonesse).

Début de la réunion : 13h00

Fin de la réunion : 14h10

Le Projet Territorial de Santé Mentale contient un volet d'actions sur l'Education Thérapeutique du Patient, en sa fiche action n°2.2 (PTSM page 150).

Dans ce cadre, CoordETP95 accompagne les travaux du groupe de travail visant à mettre en œuvre cette action.

Les porteurs de projets sont le Dr LAMISSE Christophe et le Dr DUPUY Carole. Le groupe de travail est composé notamment de représentants des contributeurs identifiés dans la fiche action. Mais la composition du groupe de travail n'est pas figée. Elle évolue pour intégrer d'autres contributeurs, en fonction des besoins qui seront identifiés lors des réunions successives.

Ordre du jour de la réunion n°4 :

- Temps d'accueil des nouveaux membres dans le groupe - Retour rapide sur les objectifs fixés lors de la réunion n°3;
- Retour sur la présentation de PROFAMILLE au colloque de CoordETP95 sur l'Alliance Thérapeutique;
- Présentation de Céline DEVULDER, stagiaire chez CoordETP95, et discussions sur la réalisation et le contenu de l'enquête sur les pratiques éducatives en santé mentale sur le Val d'Oise;
- Informations / discussions sur l'ETP, la psychoéducation, et la réhabilitation psycho sociale;
- Echanges et informations sur l'ETP à distance.

➤ **Temps d'accueil des nouveaux membres dans le groupe - Retour rapide sur les objectifs fixés lors de la réunion n°3**

Nous accueillons dans le groupe les coordinatrices des Contrats Locaux de Santé Mentale de Val Parisis, d'Argenteuil, et de la Communauté d'agglomération Haut Val d'Oise.

Nous accueillons également Pierre Antoine GILLOUIN, psychologue au CH d'Argenteuil, animateur du programme PROFAMILLE 95.

Notons qu'il manque toujours à notre groupe la participation d'un médecin généraliste.

➤ **Retour sur la présentation de PROFAMILLE au colloque de CoordETP95 sur l'Alliance Thérapeutique**

Pierre Antoine GILLOUIN décrit dans les grandes lignes le programme PROFAMILLE, qui est destiné aux proches aidants (voir CR n°2 de la réunion du groupe du 21 février 2022 pour plus de détails).

Ce programme permet de transmettre aux proches des clefs de communication avec le malade. Programme qui vient du Québec, et qui existe depuis plus de 20 ans : il permet notamment une diminution des rechutes et un transfert d'apprentissage des familles vers le patient, pour accrocher les patients au soin.

Le programme BREF sera quant à lui proposé en première étape pour les familles qui, par exemple, seraient réticentes à s'engager dans le programme PROFAMILLE.

➤ **Présentation de Céline DEVULDER, stagiaire chez CoordETP95, et discussions sur la réalisation et le contenu de l'enquête sur les pratiques éducatives en santé mentale sur le Val d'Oise ET Informations / discussions sur l'ETP, la psychoéducation, et la réhabilitation psycho sociale**

Afin de réaliser l'enquête sur les actions éducatives en santé mentale sur le département, CoordETP95 a décidé de recruter une stagiaire, Céline DEVULDER, qui y consacrera un peu plus de deux mois de stage : les mois de juin et juillet, puis quelques jours à la fin du mois d'août.

Après la présentation de Céline au groupe, et un point rapide sur les objectifs du stage, la discussion porte sur le déroulé de l'enquête ainsi que son contenu.

Deux questions sont principalement abordées :

1. Quels professionnels de santé mentale doivent être les destinataires de l'enquête et comment établir une liste de diffusion la plus complète possible ?

Sur la méthodologie d'élaboration de la liste de diffusion :

- Prendre contact avec les cadres de santé des hôpitaux qui disposent de services dédiés à la psychiatrie. Voir avec Mme DOMISSE Hélène au CH d'Argenteuil pour communication des coordonnées de ses homologues sur d'autres structures ;
- Pour les cliniques privées, prendre contact avec les médecins coordinateurs. Voir avec le Dr Carole DUPUY, psychiatre à la Clinique Nouvelle Héloïse ;
- Prendre contact avec les cadres de santé chargé(e)s des structures extra hospitalières. Voir avec Mme BRITO BORGES pour plus de renseignements ;
- Prendre contact avec les représentants des COMEDUCs ;

- Prendre contact avec les deux plateformes de réhabilitation du département ;
- Prendre contact avec les DAC du département ;
- Prendre contact avec les coordinatrices des CLSM du département ;
- Etc. Les membres du groupe sont invités à communiquer à CoordETP95 toutes leurs pistes de contacts.

A priori, auprès de qui cette enquête peut/doit être diffusée :

- Structures de ville d'exercice coordonné, et notamment celles identifiées lors de l'enquête réalisée par CoordETP95 en 2021 (MSP, CMP, CPTS,...). (A noter que la CPTS Val d'Oise Centre a mis en place un groupe de travail Santé mentale. CoordETP95 a rdv avec la coordinatrice de la CPTS en juin. Le Dr LAMISSE précise que ce sera l'occasion de faire penser aux CPTS à intégrer dans leurs structures des psychologues et aussi des psychiatres)
- Structures hospitalières et extra hospitalières en santé mentale (pôles psychiatrie adultes et enfants ; CMP ; CMPP ; etc.)
- Professionnels libéraux indépendants de ville ? Le fait est que la plupart de ces professionnels ne connaissent pas ou peu l'Education thérapeutique du patient. La priorité pour ce groupe de professionnels sera plutôt l'information. On peut donc envisager dans un premier temps d'informer les structures représentantes des diverses professions telles que les psychiatres, psychologues, infirmières libérales, etc. (Pierre Antoine GILLOUIN va se renseigner sur la possibilité de contacter des structures qui rassemblent des psychologues libéraux sur le Val d'Oise).

A noter : la liste de diffusion, une fois établie, sera communiquée au groupe de travail pour être complétée si besoin.

2. Quelles questions peuvent être posées, et comment doivent-elles être formulées en particulier du point de vue du vocabulaire utilisé (ETP/psychoéducation) ?

Doit-on parler d'ETP ou de psychoéducation ? Concrètement, ces deux pratiques sont similaires, on parle de psychoéducation dans la sphère de la santé mentale, et d'éducation thérapeutique dans les sphères somatiques.

NB : par rapport aux financements disponibles, accessibles, le groupe note qu'il est préférable de parler d'ETP, et de faire en sorte d'inciter les professionnels à déclarer leurs activités éducatives auprès de l'ARS pour être reconnus et obtenir éventuellement un financement. Cela permettrait aussi de structurer ces pratiques, avec la mise en place de processus d'évaluation des actions.

En conclusion, le groupe décide que dans le cadre de l'enquête il est préférable d'utiliser les deux termes simultanément, en parallèle, pour éviter toute perte d'information et n'exclure aucune action.

Il sera notamment demandé aux professionnels quelles sont leurs actions en cours et/ou en projet. Ils seront également interrogés sur leur niveau d'information sur les actions éducatives de manière générale, et sur celles pratiquées sur le Val d'Oise en particulier.

A noter :

- Adeline ATTJETALLAH et Chabha IDIR, coordinatrices de CLSM, ont fait des recherches sur ce qui existe en matière d'activités éducatives sur leur territoire. Seuls les programmes Profamille et Bref ont été identifiés. Elles proposent de mettre à disposition leurs outils de communication pour informer leurs partenaires de l'enquête qui va être menée. Outils qui pourront aussi être mobilisés pour la diffusion des résultats de cette enquête.
- CoordETP95 se donne pour objectif de diffuser l'enquête avant la fin du mois de juin (Céline DEVULDER commence son stage le 30 mai). Tous les membres du groupe et leurs partenaires sont invités à se rendre disponibles pour aider Céline dans son travail de formalisation de l'enquête. Le docteur DUPUY et le docteur LAMISSE seront sollicités particulièrement sur la validation du contenu du questionnaire avant envoi.

➤ Echanges et informations sur l'ETP à distance

Caroline TOSI informe le groupe qu'elle a pris des notes au cours du webinaire organisé par le Centre Collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale, sur les enseignements et perspectives pour le développement de la santé mentale numérique en France. Ces notes sont jointes en annexe dans un fichier séparé.

Le groupe reconnaît que la thématique de la e santé mentale est un sujet d'actualité, à intégrer dans la réflexion sur le développement de l'ETP (ETP à distance). Les représentantes de CLSM indiquent qu'elles n'ont pas connaissance de pratiques qui vont dans ce sens aujourd'hui. Le Docteur LAMISSE précise que pour le moment on se heurte à un problème d'évaluation des applications qui sont disponibles (ex : Stop blues). Nous en sommes aux prémices du développement de la e santé...

Adeline ATTJETALLAH précise que dans le cadre du PTSM il a été décidé de ne pas fixer pour le moment des objectifs précis sur le développement de la e santé mentale dans l'attente notamment de connaître les résultats des études menées au niveau national, par la HAS par exemple.

Sujet à suivre donc !

Pour information et réflexion d'ici le prochain rdv : Y a-t-il eu des expériences en France ? Est-ce que des évaluations ont été réalisées ? Quelles sont les précautions à prendre (notamment sur les questions de la contenance de l'environnement) ? Quelles types de pathologies peuvent faire l'objet d'ETP à distance ? Quels pré-requis pour les patients ? ETP individuel ou collectif ? etc.)

Il est proposé aux membres de se renseigner sur cette pratique et d'inviter les professionnels qui y ont eu recours à nous faire part de leur expérience lors d'une prochaine réunion.

➤ Rappel des axes prioritaires établis au cours des réunions

- ✓ Information/ Communication sur les programmes et actions mis en place (avant de créer de nouvelles actions/programmes)
- ✓ Formalisation des actions d'éducation qui se réalisent dans les structures de ville et les structures hospitalières : c'est un préalable indispensable à la communication

- ✓ Mieux identifier les besoins en ville avant d’y déployer des actions, pour structurer et organiser les actions entre acteurs hospitaliers, associatifs, praticiens de ville. Et s’appuyer notamment sur les plateformes de réhabilitation.
- ✓ Mener une réflexion sur le développement d’une collaboration active entre les praticiens de ville et les praticiens hospitaliers. Ce qui peut se faire notamment par le biais des plateformes de réhabilitation.
- ✓ Mener une réflexion sur la réalisation de l’ETP en visio-conférence, à distance. Ceci constitue une très bonne piste pour développer l’offre sur le territoire.

Objectifs respectifs pour les prochaines réunions du groupe de travail :

CoordETP95 : Formalisation et envoi du questionnaire pour l’enquête sur les pratiques éducatives.

Docteur DURANTON : Rechercher un médecin généraliste qui serait intéressé à participer au groupe de travail, dans l’optique d’une meilleure intégration du point de vue de la « ville » aux réflexions du groupe. L’idéal serait peut-être que ce médecin soit membres d’une CPTS.

Docteur DUPUY et Docteur LAMISSE : Consacrer du temps pour valider le questionnaire d’enquête.

Ensemble des MEMBRES DU GROUPE (présents ou non à la réunion du groupe de travail) :

- Se rendre disponibles pour la formalisation de l’enquête menée par CoordETP95
- Porter à connaissance de CoordETP95 toutes les actions d’éducation thérapeutiques dont ils ont connaissance (programmes agréés ARS ou action éducatives en cours ou en projet)
- Réfléchir aux pathologies qui peuvent plus facilement faire l’objet d’ateliers en ville et /ou en visio conférence
- Se renseigner sur l’ETP à distance en santé mentale

Et toujours... même si il a été décidé de privilégier les actions d’information et de communication dans un premier temps:

- Identification d’une structure de ville dans laquelle un atelier d’ETP pourrait être effectué (il s’agit ici d’élargir le champ d’action d’un programme ETP existant, qui est actif sur une structure hospitalière)
- Imaginer les conditions pratiques de réalisation : Quand (à quelle date est-ce envisageable de débiter l’expérience) ? - Comment (quel type de partenariat avec la structure de ville, ateliers en présentiel ou en visio-conférence, etc) ? - A quelle fréquence (à déterminer en fonction du nombre de patients potentiels)? - Par qui (quels professionnels pourraient intervenir ? des hospitaliers ou des personnels de ville formés à l’ETP ? – intégrer des pairs aidants) – Avec quels moyens (réfléchir notamment aux questions de financement) ? – Quel mode d’accès pour les patients (réfléchir au parcours du patient – qui adresse le patient, qui fait le BEP, etc) – Avec quels outils de communication sur cette action ? – Etc .

L’objectif de ce travail est d’engager la réflexion et la discussion autour du développement des actions en ville.

Pour rappel, si besoin, voici les coordonnées de votre référente au sein de l’équipe de coordination du PTSM : Cécile COURANT – Cabinet ENEIS KPMG – ccourant@kpmg.fr